

## **Mandat**

### **Comité directeur du renouvellement**

#### **Objectif**

À la demande de la ministre de l'Éducation, Ken Thurston et Marilies Rettig agiront à titre de co-facilitateurs du Comité directeur du renouvellement, en obtenant du secteur et de la collectivité en général des commentaires qui seront pris en compte dans les changements transformateurs en éducation annoncés pour les trois à cinq prochaines années. Le Comité directeur établira les principes directeurs, examinera les éléments de mise en œuvre et assurera une supervision et des rétroactions continues.

#### **Portée et résultats**

Le Comité directeur du renouvellement (CDR) fournira de l'information, suivra le progrès, et favorisera la cohérence en ce qui a trait aux changements transformateurs à grande échelle (sur trois à cinq ans) annoncés par la première ministre et la ministre de l'Éducation.

Plus précisément, le CDR :

1. établira les principes directeurs en matière de transformation;
2. examinera les principaux éléments de mise en œuvre;
3. assurera une supervision continue et centralisée et fournira une rétroaction sur le processus.

Le CDR se concentrera sur les éléments transformateurs à long terme suivants :

1. Renouvellement du programme-cadre.
2. Approche renouvelée pour la 9<sup>e</sup> année.
3. Pratiques d'évaluation harmonisées au programme-cadre renouvelé.
4. Communication au sujet des progrès des élèves destinée aux élèves, aux parents et au public.
5. Amélioration des liens entre l'école et les parents ainsi que la collectivité.

De plus, le CDR contribuera à deux processus à court terme :

1. L'examen de l'évaluation sera axé sur une évaluation à grande échelle dirigée par Carol Campbell et ses cinq collègues conseillères et conseillers, et
2. Les révisions du bulletin scolaire, avec l'inclusion des compétences transférables.

L'annexe 1 fournit un aperçu préliminaire des tâches précises, qui seront examinées lors de la première réunion du Comité directeur du renouvellement, et les échéanciers pour ces tâches seront déterminés.

## Principes directeurs

Le travail et les conseils du Comité directeur du renouvellement seront guidés par les quatre objectifs du document *Atteindre l'excellence : une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*:

1. Atteindre l'excellence;
2. Assurer l'équité;
3. Promouvoir le bien-être;
4. Rehausser la confiance du public.

L'approche du Comité directeur du renouvellement concordera avec la vision et les conditions de la collaboration professionnelle, qui :

- permettent la valorisation des idées de chacun;
- favorisent la création d'une culture de la confiance et le respect pour tous;
- ouvrent l'échange des idées afin d'établir une vision commune;
- sont axées sur la recherche, les données probantes et les pratiques exemplaires;
- sont conformes à la *Loi sur l'éducation* et aux autres lois, règlements et ententes pertinents;
- respectent et soutiennent les missions distinctes des quatre systèmes d'éducation de l'Ontario.

## Composition et échéanciers

Le Comité directeur du renouvellement sera composé d'intervenantes et d'intervenants en éducation et de représentantes et représentants de groupes et d'organismes représentant les intérêts de la collectivité au sens large. La diversité sous toutes ses formes sera recherchée.

L'annexe 2 fournit un aperçu des organisations qui feront partie du comité.

Étant donné les questions immédiates et à long terme sur lesquelles le Comité directeur du renouvellement devra se pencher, les co-facilitateurs convoqueront une première réunion dès que possible. Les réunions seront tenues tous les mois au début, puis aux deux mois par la suite.

Voici les dates de réunion du Comité directeur du renouvellement proposées\* pour 2017-2018 :

Le 8 novembre 2017

Le 14 décembre 2017

Le 31 janvier 2018

Le 4 avril 2018

Le 25 avril 2018

\* Ces dates ont été choisies selon la rétroaction reçue de la part des membres du CDR. Le plan de travail sera élaboré en consultation avec les membres et sera confirmé lors de chaque rencontre du comité.

### **Sous-comités du Comité directeur du renouvellement**

La création de quelques sous-comités est prévue pour étudier des aspects précis du renouvellement et ainsi permettre une participation à plus grande échelle du public, des professionnels et des experts du domaine, qui se pencheront sur les principes et le contenu et feront des recommandations sur la mise en œuvre et le monitoring continu.

Les sous-comités relèveront du CDR; ils appuyeront le CDR et éclaireront son travail.

### **Consultation et portée**

Les co-facilitateurs du CDR formeront un lien étroit entre Carol Campbell et les conseillers qui se pencheront sur l'examen indépendant de l'évaluation et la communication au sujet des progrès des élèves. Les co-facilitateurs du CDR assureront une communication continue avec le Comité des initiatives pour obtenir sa rétroaction.

Le CDR fera le lien avec les comités directeurs pertinents, notamment la First Nation Lifelong Learning Table, le Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits, le Conseil du curriculum, le Conseil consultatif ministériel des élèves, le Groupe ministériel de référence des directions d'école et le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté, et leur demandera leur avis.

Il est prévu qu'il y aura des consultations supplémentaires pour recueillir des commentaires, ce qui permettra d'avoir une plus grande portée dans la province et d'élargir les possibilités de faire des commentaires dont disposent les parents, les élèves ainsi qu'un large éventail de groupes représentatifs.

### **Lien avec le ministère de l'Éducation**

Le personnel du ministère de l'Éducation soutiendra les activités des co-facilitateurs et du Comité directeur du renouvellement. Il est entendu qu'une fois que le CDR aura réalisé les différents volets de son mandat, le Ministère sera responsable de l'élaboration de documents de politique et de programmes-cadres et fournira le soutien nécessaire à la mise en œuvre, en fonction des principes et directives de mise en œuvre établis. À la demande du CDR, le personnel du Ministère préparera des rapports, des sommaires de recherche et d'autres documents de soutien.

Le CDR continuera de jouer un rôle de monitoring, de consultation et de supervision en ce qui a trait aux changements apportés aux programmes-cadres et documents de politique, ainsi que la mise en œuvre pendant la période de renouvellement (soit pour un maximum de cinq ans).

## **ANNEXE 1 : Tâches prévues du Comité directeur du renouvellement**

Examiner le mandat.

Établir les normes de travail du Comité.

Parler des principes généraux de la transformation et les définir.  
Donner des conseils au comité d'évaluation indépendant (Carol Campbell).\*

Donner des conseils sur l'inclusion des compétences transférables dans le bulletin scolaire.\*

Donner des conseils au sujet du renouvellement du programme-cadre (général) du point de vue de l'équité, du bien-être et de la réussite.

Donner des conseils précis sur le programme-cadre selon la division et le champ d'études (tâche continue).\*

Donner des conseils sur l'approche renouvelée pour la 9<sup>e</sup> année.\*  
Donner des conseils au sujet de l'évaluation.\*

Donner des conseils concernant les communications aux parents et au public.\*  
Donner des conseils pour améliorer les liens avec les parents et la collectivité.\*  
Monitoring de l'élaboration et de la mise en œuvre.

\* Comprend des conseils sur la mise en œuvre.

## **ANNEXE 2 : Membres du Comité directeur du renouvellement**

Ken Thurston et Marilies Rettig (co-facilitateurs)

Parents, par le CPP (6 représentants régionaux au total, des conseils scolaires publics, catholiques et francophones)

Élèves (4 élèves des conseils scolaires catholiques, publics, de langue anglaise et de langue française)

OQRE

Association des doyennes et doyens de l'éducation de l'Ontario

Conseil consultatif ministériel de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits  
Fédération des enseignantes et enseignants de l'Ontario

FEO

Table de planification et de concertation (TPC) – 1 représentante ou représentant  
People for Education

Membres du Comité des initiatives ministérielles :

ACÉPO

ADFO

AEFO

AFOCSC

AGÉFO

CODE – ECODE/PCODE/CODELF

CPCO

OPC

ATEO

SCFP

FEEO

OECTA

FEESO

ACSPO

OPSOA

OCSTA

OCSOA

CTEO